

LES FINANCES

Les objectifs de la fonction finance de la centrale :

- Prévenir et évaluer les risques financiers encourus en développant et en lançant dans une grande part projets,
- Se pencher la réalisation des projets administratifs et financiers afin d'alléger les coûts directs et indirects,
- Se rendre une relation transparente et ouverte avec la communauté des financeurs pendant notamment en la phase de qualification,
- Mettre en place une gestion financière pérenne de des ressources allouées par le centre de vote de la Centrale.